

LUNDI 8 OCTOBRE

L'an mil neuf cent soixante dix neuf, le LUNDI 8 OCTOBRE, à 17 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en CINQUIEME SEANCE, dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Gilbert BOYER - Camille BOURHIS - Antoine APAVOU - BOYER Eric - Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE - Gilbert ROYER - André LICHARDY - Mme André PAYET - MM. Gérard LAURET - Jean Claude MONDON - Gilbert GERARD - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Mme Jeanine POUNY - Mme Jasmin ELEOPOLD - Mme Valère ROCHE - MM. Abdoul Hack AFFEJEE - Herfort CADET - Paul MAINGARD - Gérard LEFEVRE - Fred K/BIDI - Alexandre DE BALBINE - Philippe NATIVEL - Mme Jean-Marie KICHENIN - M. Yvon HO. POON. SUNG .

Etaient représentés :

M. CHANE KUNE Maurice	par M. Marc GERARD
M. Jean Marie DUPUIS	par M. Maxime RIVIERE
M. FOBERT Valère	par M. Frantz FONTAINE
M. ATECTAM Henry	par M. Marcel HOARAU
M. LAW KOUN. MA. THON Roland	par M. Jean Claude MONDON
M. PICARD Antoine	par M. Eric BOYER
M. PATEL Issop	par M. Auguste LEGROS

NOTA - LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de St-Denis le 9 Octobre 1979, et que le nombre de conseillers présents a été de 29/41 en exercice.
LE MAIRE,

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Camille BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

A.D. LEGROS